



Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeurs et professeurs d'université

## Note 24:27

**Date :** 15 août 2024

**Destinataires :** Présidentes et présidents, agentes administratives et agents administratifs  
Associations locales et fédérées

**Expéditeur :** David Robinson, directeur général

**Objet :** **Données financières des universités**

L'ACPPU a récemment mis à jour ses tableaux d'information financière des universités et des collèges en fonction des données de l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et de l'*Enquête sur l'information financière des universités* de Statistique Canada. Le sondage annuel fournit de l'information générale sur les revenus et les dépenses. L'ACPPU présente les données en tableaux qui expriment les tendances de séries chronologiques dans un format multidimensionnel qu'il est facile de modifier et d'exporter. Les données sont disponibles dans la section des membres du site Web de l'ACPPU : [Négociation collective](#).

### Faits saillants des données financières des universités pour la période 2022-2023

- En 2022-2023, les revenus des universités se sont élevés à 47,5 milliards \$, une augmentation de 11,8 % par rapport à la période 2021-2022 (donnée adaptée compte tenu de l'inflation), alors que les dépenses ont atteint 45,1 milliards \$, une hausse de 3,2 % par rapport à 2021-2022. Les revenus d'investissement représentaient 54,5 % de l'augmentation du revenu total des universités en 2022-2023.
- En 2022-2023, le financement provincial des universités a atteint 16,1 milliards \$, une légère augmentation de 0,4 % par rapport à 2021-2022. Cette part du financement est passée de 40 % en 2012-2013 à 34 % en 2022-2023, poursuivant ainsi une tendance sur une décennie de diminution du soutien provincial. Six provinces sur dix ont réduit leur financement aux universités en 2022-2023. C'est à Terre-Neuve-et-Labrador que la réduction la plus importante a été observée (-7,4 %).
- Les revenus provenant des frais de scolarité ont augmenté de 0,6 % en 2022-2023 comparativement à l'année précédente. Au cours de la décennie de 2012-2013 à 2022-2023, la part de revenus provenant des frais de scolarité et autres frais a augmenté et elle est passée de 24,1 % à 31,2 %. Cette tendance révèle que les universités comptent de plus en

plus sur les frais de scolarité – en particulier des étudiants internationaux – pour financer leurs activités opérationnelles.

- Les dépenses en matière de salaires ont diminué de 0,5 % dans le cas du personnel académique et ont augmenté de 3,4 % dans le cas du personnel non enseignant en 2022-2023, comparativement à l'année précédente. La proportion représentée par les salaires du personnel académique par rapport à l'ensemble des dépenses est demeurée stable à 27 % au cours de la dernière décennie, alors que la proportion représentée par les salaires du personnel non enseignant a légèrement augmenté, passant de 22 % en 2012-2013 à 23,5 % en 2022-2023. Le pourcentage d'augmentation le plus substantiel des dépenses des universités depuis 2012-2013 se rapporte aux bourses d'études, une hausse de 40 % au cours de cette période.

Si vous avez des questions ou que vous avez besoin d'aide pour utiliser l'outil, veuillez communiquer avec nous à l'adresse [research@caut.ca](mailto:research@caut.ca).